

## Compte rendu de la réunion mensuelle du groupe < Urbanisme > du CIQ de Sainte-Anne du lundi 04.02.2019 – avant synthèse-

**Présents : BEERLAND Damien, BERNON Philippe, CONCEPRIO Michel, De LAURENTIS Florence, FURSTOSS Roland, GUILHEM Claude, GUYOT Nicolas, MARREL Cyril, MEOLA Serge, PINON Benoît, POOSZ Michel, ROBEQUIN Liliane, PINON Benoît, ROSSELINI Julien, ROUANET Chantal, DEVEAU Monique, SOUMIREU Bernard, SPIESSER André.**

**Avocats : Me CAVIGLIOLI Benoît, Me FOUILLEUL Nicolas, Me HACHEM Benjamin, Me Anna ROSSO ROIG.**

**Expert en urbanisme : M. BANI Gilles.**

Cette réunion plus restreinte que les précédentes réunions avait pour but d'entendre l'Expert M. BANI Gilles ainsi que les Avocats pour connaître leurs axes d'intervention et leur stratégie.

### Ordre du jour :

- Introduction et CR de la précédente réunion par Claude GUILHEM.
- Intervention de M. Gilles BANI Expert qui présentera les principaux axes de son rapport.
- Intervention des Avocats présents – Me HACHEN Benjamin représentant l'Association 152-174 Bd Michelet présidée par M. Benoît PINON, Me Benoît CAVIGLIOLI représentant les copropriétés Le Corbusier et le Brasilia, Me Anna ROSSO ROIG représentant la famille Robequin. Me FOUILLEUL Nicolas représentant l'ASL Michelet Ste Anne et le CIQ de Ste Anne qui a pour vocation de représenter l'intérêt Général du Quartier.

### Déroulé :

-Monsieur Gilles BANI présente les axes de son rapport :

\*Le principal concerne le risque hydraulique. Des recherches ont été menées sur les crues dans le passé, notamment celle de l'Huveaune (1988) ou de la Gouffonne.

\*Un point important qu'il souligne, c'est l'absence complète d'information de la part des initiateurs de cette O.A P et des Bureaux d'études, car le début de ce processus doit remonter à plus de 5 ans et non à un an et demi...comme Mme Laure Agnès CARADEC Adjointe Urbanisme l'avait dit en réponse à une question posée lors de la Réunion en Mairie par Claude GUILHEM.

\*Il fait également référence à la biodiversité, faune-flore, problématique pour laquelle il est fait appel à un expert.

\*Le cas du Corbusier, bâtiment classé au plat national et à l'Unesco, tient également une grande place, notamment avec la notion de < cônes de vue > qui risque d'entraîner un déclassement et par voie de conséquence celui de l'ensemble du patrimoine mondial de cet architecte (17 sites dans le monde de Le Corbusier >

\*Les autres problématiques évoquées dans notre synthèse <Les 5 domaines > sont également analysés, le trafic routier, la pollution aggravée ainsi que la question des expropriations qui pourraient intervenir, l'avenir du commerce de proximité, les questions d'ensoleillement pour les villas du boulevard Michelet (association Monsieur Pinon), les places de stationnement, les espaces verts, la notion de <noyau villageois > qui devra être proscrite de notre langage...

-Les Avocats sont intervenus pour indiquer les angles spécifiques qu'ils aborderont chacun en fonction de leurs mandataires respectifs.

La réunion a été clôturée aux environs de 20h15.

Cordialement.

Claude Guilhem